

# Barèmes des honoraires de gestion

Tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023



## Honoraires de gestion (à la charge du propriétaire bailleur)

<b>Gestion courante</b>	6% HT des encaissements mensuels
<b>Assurance Loyers impayés</b>	2,7% TTC / mois des sommes quittancées
<b>Gestion technique</b> Programmation des travaux, suivi de l'intervention, négociation, gestion des prestataires - Honoraires applicables au travaux supérieurs à 500 € HT  Entre 500 et 1500 € HT >1500 € HT	Forfait : 60 € TTC 5% HT / coût des travaux HT
<b>Commande et suivi des diagnostics techniques</b>	36 € TTC
<b>Détecteur Avertisseur de fumée</b>	42 € TTC
<b>Gestion administrative</b> - Rédaction d'un avenant au bail (à la charge de celui qui en fait la demande) - Rédaction du fichier d'aide à la déclaration fiscale - Rédaction de la déclaration des revenus fonciers	240 € TTC 30 € TTC 96 € TTC



## Honoraires à la charge du locataire

<b>Rédaction d'un avenant au bail</b> (à la charge de celui qui en fait la demande)	240 € TTC
<b>Frais de relances en cas de loyers impayés</b> au 8 du mois suivant le quittancement ou pour défaut de justificatif d'assurance	9 € TTC
<b>Frais de rejet de chèque ou de prélèvement</b>	25 € TTC
<b>Frais d'envoi de lettre recommandée</b>	30 € TTC

SIGNATAIRE(s) - nom(s), prénom(s) :

FAIT À (date et lieu) :

Signature(s) :

**Sud Value** - Les ateliers de la Méditerranée, 87 boulevard de la Méditerranée 13015 Marseille

04 84 89 55 03 [bonjour@sudvalue.com](mailto:bonjour@sudvalue.com) [www.sudvalue.com](http://www.sudvalue.com)